

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 12/12/2022**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	23

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE  
Le : 13/12/2022  
Et  
Publication ou notification du :  
13/12/2022

L'an 2022, le 12 Décembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 02/12/2022 et affichés à la porte de la Mairie le 02/12/2022.

**Présents** : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, M. CAPOIS Guillaume, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, M. GANDON Jean-Charles, Mme GREMY Dominique, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, M. KECK Frédéric, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, Mme SCHAPPACHER Karine

**Excusé(s) ayant donné procuration** : M. BALOUZAT Alain à M. CAPOIS Guillaume, M. BOUILLETTE Lionel à M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme LAVAUZELLE Laurence à Mme MOURICHON Véronique, M. PETIT Yves à M. VALENTE Vitor

**A été nommé(e) secrétaire** : M. CAPOIS Guillaume

### **C2022\_56 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL 2023 POUR LE CHANGEMENT DES FENETRES DES LOGEMENTS LOCATIFS**

Monsieur le Maire **expose** le projet de changement des fenêtres du logement du gymnase et des logements rue des Grands Réages, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un devis, à **39 144,88 € HT**, soit 46 973,85 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<b>Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)</b>			
<b>Financements publics</b>			
Etat	DETR-DSIL	31 315,90 €	80 %
Région			
Département			
...			
<b>Auto-financement</b>			
Fonds propres		7 828,98 €	20 %
Emprunt			
<b>TOTAL HT</b>		<b>39 144,88 €</b>	<b>100 %</b>

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 077-217700483-20221212-C2022\_56-DE

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : courant 2ème semestre 2023

Date prévisionnelle de fin de l'opération : fin 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **approuve** à l'unanimité:

- La réalisation du projet présenté estimé à **39 144,88 € HT**
- Le plan de financement exposé ci-dessus

Et **autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DSIL.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 13/12/2022

Le Maire,

Vitor VALENTE

